

Ils ont laissé Redoine Faïd, l'assassin d'Aurélie Fouquet, s'évader de prison

écrit par Christine Tasin | 2 juillet 2018



En mai 2010, Aurélie Fouquet, jeune policière, mourait sous les balles du braqueur Redoine Faïd. Braqueur et spécialiste de l'évasion de prison, tout le monde le savait, y compris, forcément, les autorités judiciaires et les directeurs de prison sensés l'accueillir...



Le 20 mai 2010, sur l'autoroute A4, un braquage de fourgon tourne mal. Aurélie Fouquet prend en chasse les braqueurs, ils tirent à plusieurs reprises, touchent la policière. Elle mourra quelques minutes plus tard. En 2016, six hommes ont été condamnés pour le meurtre d'Aurélie Fouquet. Son fils avait à l'époque un an.

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/justice-proces/meurtre-d-aurelie-fouquet/aurelie-fouquet-le-mari-de-la-policierettee-en-2010-temoigne_2632218.html

Condamné à 18 ans de prison (même pas perpète...), il n'a pas fait la moitié du chemin qu'il est déjà dehors après une évasion minutieusement programmée, organisée par 3 complices ayant atterri en hélicoptère **dans la seule cour de la prison non recouverte de filets anti-évasion** (pourquoi donc ?), cour menant directement au parloir (tiens donc) où se trouvait le braqueur avec son frère (quel hasard !).

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/info-france-3-le-braqueur-recidiviste-redoine-faid-s-est-evade-par-helicoptere-de-la-prison-de-reau-en-seine-et-marne_2829097.html#xtor=EPR-51-

Evasion filmée par un des détenus (portable interdit en prison ?), on entend les cris de joie des autres détenus (pas de chez nous, de façon évidente...).

C'est une fois de plus un crachat fait à la France et à la justice.

Mais c'est surtout un crachat fait au fils d'Aurélie Fouquet, et à son mari.

Que vaut la vie d'un policier assassiné quand son assassin a les moyens de s'évader ?

Quand on compare avec le fameux Abdeslam... il y a des questions à se poser.

Certes, le frère du braqueur est en garde à vue, mais que risque-t-il ? Pas grand-chose eu égard aux jugements concernant les non Français d'origine... et l'essentiel n'est pas là.

La réalité est qu'un assassin de policier, en France, ne subit pas le centième de ce que subit un Tommy Robinson en Angleterre.

Tuer n'importe qui devrait amener à une justice dure, exemplaire. Mais tuer un policier devrait amener à une réponse encore plus dure, un traitement dur et inexorable, afin que les racailles et autres braqueurs sachent que les policiers sont « sacer », intouchables, comme les magistrats de la Rome antique qui se déplaçaient précédés d'un ou plusieurs licteurs porteurs de la hache (montrant qu'ils avaient le pouvoir de condamner à mort) et des faisceaux indiquant leur « autorité » décernée par le peuple.



Où sont l'équivalent des licteurs, en France, afin de rendre les policiers intouchables ? Quel statut ? Quels soutiens ? Quels pouvoirs ?

Même pas ceux de tirer sur un détenu qui s'enfuit ?

A l'heure où des gauchistes dégénérés affichant leur haine des policiers osent essayer de les brûler vivants et s'en sortent plus que bien avec un maximum de 7 ans de prison...



Le message est très clair. L'Etat français ne fait rien pour protéger ses policiers et dissuader leurs assassins potentiels. Il vaut mieux excuser et protéger ces derniers, comme toutes les racailles-ordures.

La famille d'Aurélie doit avoir un goût très amer dans la bouche, que peut penser son petit garçon de 9 ans qui a grandi sans mère par la faute de Redoine Faïd et de l'Etat français qui n'a pas envoyé des signaux suffisants pour dissuader les salauds de s'en prendre aux policiers.